L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 4 AOUT 1890. 63ème Année

Dufour & Donnet.
Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La s Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI, 4 AOUT 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les per eurs.

EDITION DU DIMANCHE.

Un	$2 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

VENTES DE CE JOUR.

Par M. F. Michel, constable de la Quatrième Cour de Cité — A son entrepôt, No 1.036 rue Magazine — Un lot de meubles de maison.

LA FRANCE

—ET—

L'ETAT LIBRE DU CONGO.

Le *Livre Jaune*, que le ministère des affaires étrangères vient de faire distribuer aux Chambres françaises, fournit à l'opinion les éléments nécessaires pour juger une question de droit diplomatique qu'a récemment soulevée le testament aux termes duquel le roi Léopold déclare léguer à la Belgique, après sa mort, l'Etat du Congo dont il est aujourd'hui souverain à titre personnel.

"On s'est demandé, en effet—dit la *Liberté*—si ce legs était valable et si le droit de préemption, que des conventions antérieures attribuent à la France, n'en empêche pas l'exécution éventuelle.

"Le 23 avril 1884, l'Association Internationale Africaine, qui possédait alors, administrait et exploitait le Congo Belge, a pris, "au cas où les circonstances l'amèneraient un jour à réaliser—c'est-à-dire à céder ou à vendre—ses possessions," l'engagement formel de réserver à la France un droit de préférence. Cet engagement a naturellement subsisté, avec toute sa valeur obligatoire, lorsqu'en 1885, le gouvernement de l'Association est devenu l'Etat indépendant du Congo et lorsque le roi Léopold en a accepté la royauté. Mais, au mois d'avril 1887, le gouvernement du Congo jugea devoir interpréter la convention de 1884 en ce sens que le droit de préférence accordé à la France ne concernait pas la Belgique et que si le Congo venait à être cédé au gouvernement belge, la France ne pourrait pas s'y opposer. Toutefois, le ministre des affaires étrangères du Congo déclarait expressément que ce cas "ne devrait imposer à la Belgique l'obligation de reconnaître le droit de préférence de la France, dans l'hypothèse où la Belgique elle-même voudrait aliéner ses droits sur le Congo".

"Cette interprétation et ces déclarations furent communiquées au gouvernement français, et quelques jours après, le 28 avril, notre ministre à Bruxelles, M. Bourée, y répondit en "en prenant acte" purement et simplement.

"Tel est aujourd'hui encore l'état des choses.

"Dans ces conditions, le roi Léopold peut-il régulièrement léguer le Congo à la Belgique? L'interprétation donnée par l'Etat du Congo à la convention du 23 avril 1884 et la réponse que nous y avons faite ont-elles modifié et affaibli notre droit primitif? La question est actuellement pendante entre les cabinets de Bruxelles et de Paris. Nous la résoudrons avec une entière franchise.

"On pourrait, à coup sûr, épiloguer sur les termes de notre réponse. Prendre acte, ce n'est pas adhérer. On pourrait aussi prétendre que notre droit reste entier. Nous estimons qu'il n'est pas de notre dignité de nous réfugier derrière ce subterfuge de forme. Les circonstances dans lesquelles a eu lieu cet échange d'explications ne permettent pas de méconnaître, au fond, la véritable intention des parties. Le double tître du roi Léopold, comme souverain du Congo et souverain de la Belgique, a naturellement et rationnellement fait considérer la Belgique comme ne faisant, en quelque sorte, qu'un avec son monarque. Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un tel étendu, sans difficulté, à l'ensemble du royaume la situation et les engagements du roi.

"Le vieux proverbe de droit: "Qui ne contredit pas est censé approuver," *qui non dicit, consentire videtur*, nous paraît inconstestable dans l'espèce. Lorsqu'une des parties liées par un contrat, donne à la plus large portée des clauses une interprétation de nature à restreindre les droits de l'autre, si celle-ci ne proteste pas formellement, il est bien difficile de prétendre qu'elle n'a pas partagé le sentiment de la première. En tout cas, ce silence a autorisé celle ci à croire à une communauté d'opinion. L'honnêteté diplomatique s'accommoderait mal de telles restrictions mentales.

"Nous pensons donc que la cession du Congo à la Belgique, mais à la Belgique seulement, est parfaitement permise au roi Léopold. Si la Belgique accepte ce cadeau, plus onéreux, certes, qu'avantageux, elle en a le droit, sauf à elle à ne pas le transmettre à d'autres, sans nous l'avoir préalablement offert.

"On reste, pour le reste, bien oblier, si nous devions, dès aujourd'hui, nous décider sur ce point et si l'on nous mettait en demeure d'exercer notre droit de préférence à l'exclusion de la Belgique, nous en serions fort embarrassés. Nous avons bien assez du Congo français qui, probablement, nous coûtera beaucoup sans rien nous rapporter de bien longtemps, pour aller nous charger encore du Congo belge. Le roi Léopold s'y est vu entraîné à des sacrifices si ruineux, qu'il est obligé de demander encore 25 millions aux Chambres belges pour lui venir en aide. L'exemple n'est évidemment pas encourageant.

"Nous avons, au contraire, tout intérêt à ce que le Congo reste au pouvoir de la Belgique ou de son roi. N'oublions pas que le pacte par lequel l'Allemagne et l'Angleterre viennent de se partager l'Afrique orientale et équatoriale leur donne le Congo pour limites à l'ouest. Si nous prenions le Congo belge nous deviendrions aussitôt, en Afrique, les voisins de ces deux puissances, et Dieu sait si ce ne serait pas une cause prochaine de conflits. Le Congo belge sera, au contraire, entre elles et nous un tampon salutaire, comme la Belgique l'est en Europe. Si la neutralité qu'il a mission de sauvegarder est constante s'étend pas droit à ses possessions, on africaines, on peut prévoir cependant qu'elle n'y étendra moralement et sera un préservatif et une garantie que tout conseille de fortifier.

"Et puis, dans les conditions actuelles de la politique internationale, nous nous toutes sortes de raisons pour entretenir avec la Belgique les relations les plus amicales et pour favoriser, au lieu de les contrarier, les combinaisons qui peuvent lui être utiles. En considérant comme un point définitivement réglé l'interprétation qui a été donnée à la convention de 1884, nous avons dit que nous ferons acte de loyauté et de justice; ajoutons que ce sera aussi faire acte de bonne et prévoyante politique."

On lit, dans le *Journal des Débats*:

M. le ministre des affaires étrangères a fait distribuer hier au Parlement un diminutif du Livre Jaune, composé de cinq pièces diplomatiques que l'on trouvera plus loin. Elles ne rapportent à la question du Congo. Nous nous contenons aujourd'hui d'en signaler l'importance, sauf à y revenir plus tard. Cette publication était nécessaire. Au moment où le gouvernement belge a déposé devant les Chambres le projet de loi que l'on connaît, il importait que le gouvernement de la république rappelât, pour sa part, les droits éventuels qu'il peut être appelé à faire valoir sur l'Etat libre du Congo.

Que sont exactement ces droits? Il résulte d'un échange de lettres, datant du mois d'avril 1884, que, dans le cas où l'Etat libre serait amené à réaliser, c'est-à-dire à aliéner ses possessions, la France aurait un droit de préférence ou de préemption. L'engagement de 1884 est formel, sans atténuations, sans restrictions: il ne met en présence que l'Etat libre et la France. En 1887, l'Etat libre émet une prétention, ou, si l'on veut, une interprétation nouvelle. Il introduit un tiers dans le contrat primitif, et ce tiers est la Belgique, dont le roi Léopold est le souverain, aussi bien que du Congo. Jamais, nous dit-on, le roi Léopold, qui ne paraît pas avoir aussi bien distingué, en 1884, ces deux caractères, n'a entendu donner à la France un privilège sur la Belgique. Le droit de préférence de la France peut donc s'exercer contre toute autre, mais non pas celle-ci. Il est vraiment fâcheux que cette réserve n'ait pas été nettement exprimée dès 1884. Nous en reconnaissons la valeur morale, et, si l'on veut, la convenance; mais elle aurait gagné à être produite un peu plus tôt. En 1887, que pouvait faire le gouvernement de la république? Devait-il se jeter dans une controverse diplomatique dont l'opportunité n'était pas bien démontrée, et qui aurait sans doute pu nuire à d'autres négociations? Il s'est contenté de dire qu'il prenait acte de l'interprétation de la convention de 1884, qu'on lui présentait comme ayant toujours été dans la pensée d'un des contractans; mais il ajoutait qu'il en prenait acte "en tant que cette interprétation n'était pas contraire aux actes internationaux présentants." Il y a là aussi une réserve: elle était indispensable. Il est probable que les éventualités prévues, les hypothèses entrevues, soit en 1884, soit en 1887, ne se présenteront pas de si tôt. A quoi bon discuter, dès maintenant, sur l'étendue de nos droits? Ils sont ce qu'ils sont, et nous les ferons valoir lorsqu'il y aura lieu de le faire. Pour aujourd'hui, il fallait seulement les exposer et les affirmer, afin que nul n'en ignorât, à Bruxelles ou ailleurs. C'est ce qui a été fait.

Dans la *République française*:

Le meilleur moyen d'éviter les conflits diplomatiques, c'est de bien faire connaître ses droits. Les Salisbury de l'avenir n'auront plus d'excuse s'ils oublient ceux que la France s'est réservés éventuellement sur l'Etat libre du Congo. Ils les trouveront tout au long exposés dans le *Livre jaune* dont nous avons publié la substance.

Le public connaissait l'existence de ce "droit de préemption" au bénéfice de la France sur les territoires du Congo, mais les pièces qui l'établissent étaient inédites. On doit savoir gré au ministère des affaires étrangères de les avoir publiées au lendemain du traité qui donne à l'Etat libre le voisinage d'une grande colonie allemande et à la veille du vote du Parlement belge qui peut raisonnablement être interprété comme un premier pas vers la réunion du Congo à la Belgique.

C'est l'un des actes les plus louables du cabinet Ferry que d'avoir participé à la création de l'Etat du Congo. La France, il ne faut pas l'oublier, a contribué en effet grandement à sauver des mains crochues de l'Angleterre le bassin du Congo qui était près d'y tomber. Déjà un traité signé avec le Portugal allait consommer un partage à deux du grand fleuve découvert par M. Stanley, lorsque la conférence de Berlin neutralisa ces vastes territoires et on confia la direction au roi des Belges.

Le gouvernement français fut ainsi l'un des parrains de l'Etat libre. Plus tard, il donna une nouvelle preuve de sa bienveillance et de sa courtoisie en renonçant, au profit de la Belgique, sans difficulté aucune, au droit de préemption qu'il s'était fait réserver d'une manière générale par le représentant de l'Association internationale africaine; mais ce droit, voici ce qu'il importe de remarquer, il n'y a renoncé qu'au bénéfice de la Belgique.

La France, en effet, ne redoute pas le voisinage d'une nation neutre, parente et amie, sur les bords du Congo: elle souhaite même sincèrement que l'Etat libre développe ses richesses latentes et parvienne à se soutenir avec l'appui de la Belgique. Mais toute autre puissance désireuse de s'entendre du côté du Congo se heurterait aux réclamations que ne manqueraient pas d'élever notre gouvernement.

L'un avare faisait part de ses alarmes à l'un de ses amis intimes:

—J'ai une peur terrible des voleurs! lui dit-il. Il serait facile de me dévaliser la nuit, car je dors à poings fermés.

—Mettez votre argent dans vos mains! lui répondit l'autre.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Nouvelle.
8 Carondelet et Hurtienne.
9 Peytanède et Nouvelle.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St. Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Prieur et Rue Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Prytania.
18 Magazine et St-André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Villeré.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Chippewa et St James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles
42 Marché Dryades, Melpomène
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope
46 Poste No 11
47 Calliope et Front.
48 Peters et St Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Deloid.
56 Calliope et Front.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt de L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rochelaves.
128 Miro et Lafayette.
131 Bienville et Vieille Levée.
132 St-Louis et Royale.
133 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
135 Bourgogne et Toulouse.
136 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
155 Prieur et Lonzine.
214 Vieille Levée et St Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dauphine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Parroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français
245 Vent du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Chaffanons et St-Bernard,
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
512 France à cotton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 20 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance
614 Station des cars, Pologne
615 Casernes des Etats-Unis
616 Esplanade et Dauphine

FEUILLETON.

SACRIFIÉE!

GRAND ROMAN INÉDIT.

—PAR—

PIERRE SALES.

TROISIEME PARTIE.

(Suite.)

—Ce mauvais drôle, déclara Jérôme, tout en secouant Ugène, n'appartient à aucun groupe socialiste de Paris, pas plus évidemment que ces misérables qui vous menacent depuis huit jours. On s'est moqué de vous; vous êtes devenus les instruments inconscients de gens qui veulent ruiner M. de Montreux; et la meilleure preuve que je puisse vous en donner, c'est l'aveu que M. Nicole va vous faire immédiatement.

Nicole sentait ses jambes fléchir sous lui.

—Allons, fit Jérôme, d'un ton encourageant.

—Mais, monsieur....

—Préférez-vous que je vous livre à la police en lui racontant certaine tentative de vol commise, il y a quelques semaines, dans une maison située à Billancourt?.....

Des groudements parcouraient la salle; plusieurs ouvriers montraient le poing au misérable.

—Monsieur, bégaya Nicole, vous me jurez qu'on ne me fera rien?

—Parle donc, avoue! ordonna Jérôme.

—Avoue, commença Nicole.... Mais que faut il dire, monsieur?

—Répète, je vais te dicter ce que tu dois dire.

Et Nicole, d'une voix étranglée, répéta ce que lui dictait Jérôme:

—J'avoue que je n'ai jamais fait partie d'aucun groupe socialiste de la Seine. J'avoue que moi et les hommes qui m'ont précédé ici, nous étions payés par des ennemis de M. de Montreux pour faire éclater une grève et au besoin pour faire incendier l'usine.

Un ouvrier bondit sur la tribune et faillit écraser Nicole d'un coup de poing. Jérôme le protégea.

—Laissez partir ces misérables, dit-il. Il vaut mieux que vous soyez débarrassés d'eux; nous nous chargeons de les réexpédier à l'Intérieur sans espoir de retour.

Il descendit de la tribune, tenant solidement Nicole.

—Marchez vous autres, dit il aux compagnons du camelot.

Ils avaient tous compris qu'il était inutile de résister. En suivant Jérôme, ils échappaient à la colère des ouvriers qui auraient bien pu les écharper.

Jérôme, qui avait parfaitement prévu comment les choses tourneraient, avait pris ses dispositions à l'avance; il fit passer tous ces gredins par une porte placée à gauche de la tribune. Harry et Bernard Lavergne protégèrent leur sortie.

Et les ouvriers n'étaient pas encore revenus de leur stupéfaction que tous les étrangers avaient disparu....

IV

BRAVES GENS.

Trois voitures attendaient à une petite distance de la salle de réunion.

Nicole et ses acolytes suivirent, sans oser résister, Jérôme Labadié jusqu'à ces voitures; mais là Nicole eut un moment de révolte:

—Vous m'avez promis qu'on ne me ferait aucun mal; je suppose que vous n'allez pas, en revanche, me livrer à la police!

—Vous le mériteriez tous, dit sévèrement Jérôme; mais, eu égard à votre vieille mère malade, maître Nicole, j'aurai pitié de vous. On va tout simplement vous conduire à la gare.

Jérôme ne tenait pas plus que Nicole, à mêler, en ce moment, la police à ses affaires.

Nicole fit un signe à ses hommes; ils montèrent docilement dans les voitures. Ils étaient, d'ailleurs, étroitement surveillés par Harry et par Bernard Lavergne.

Quand ils arrivèrent à la gare, Nicole, tout heureux de voir qu'on ne le trouspait pas, demanda d'un ton soumis:

—Si je vous comprends, monsieur, vous voulez tout bonnement que nous filions?

—C'est à peu près cela.

—Permettez-nous alors d'aller prendre nos bagages, dans un petit hôtel, à deux pas d'ici.

—Naturellement, répliqua Jérôme.

Seulement, il ne faut pas une seconde ces terribles agitateurs qui fuyaient si honteusement à la moindre menace.

Une demi-heure plus tard, les six agitateurs subalternes étaient dans la gare, sous la surveillance de Bernard Lavergne, attendant le passage du train de dix heures et demie.

Nicole avait été retenu dans sa chambre d'hôtel par Jérôme et Harry au moment où il partait lui aussi, tout joyeux de voir se terminer si bien cette dangereuse aventure.

—Vous rejoindrez tout à l'heure vos camarades, lui dit Jérôme, qui, connaissant le drôle, pouvait le mieux manœuvrer cette négociation; mais, auparavant, vous allez nous donner quelques explications.

—Ah! si j'avais su, murmurait le pauvre camelot, c'est moi qui ne me serais pas engagé dans cette affaire!

—Et vous aurez en raison, dit Jérôme; la loi est très sévère pour les misérables qui excitent les Français les uns contre les autres; sans compter les gens que vous trompiez et qui auraient très bien pu vous casser la figure; je vous ai sauvé deux fois et vous sauverai de même de la police, mais à la condition que vous allez me dire le nom de l'individu qui vous a expédiés ici.

Nicole trembla longuement; il se sentait entre deux dangers également terribles: pour se sauver en ce moment, il lui fallait trahir son maître, "le patron", comme il l'appelait; mais ensuite le patron ne se vengerait-il pas de cette trahison?

—Je sais, dit Jérôme, que les gaillards qui vous ont précédé ne connaissent que vous, je ne m'occupe donc pas d'eux; vous leur raconterez ce que vous voudrez.....

—Oh! eux, peu leur importe, pourvu qu'ils soient payés!

—Ecrivez donc; j'aime beaucoup les preuves écrites.....

La face de Nicole était devenue terreuse.

—Ah! quelle sale affaire! murmura-t-il.

Jérôme poussait devant lui une feuille de papier, lui tendait une plume, et disait:

—Votre maître ignorera probablement toujours que vous l'aurez trahi; vous ne lui révélerez jamais ce qui se passe entre nous; vous lui expliquerez tout simplement que votre entreprise a échoué. Si vous avies le malheur de lui révéler la vérité, je vous livrerais immédiatement à la Justice. Sachez garder le silence, et nous le garderons aussi.

—Ma foi, tant pis! prononça Nicole, en haussant les épaules; il faut que je songe d'abord à moi un peu. Voyons, que voulez-vous que j'écrive?

Jérôme eut un sourire de triomphe et commença de dicter:

—"Je, soussigné, affirme que j'ai été chargé de fomenter une grève parmi les ouvriers de M. de Montreux.... par M. de..... Ajoutez maintenant le nom de votre maître.

Nicole eut une dernière hésitation; puis il inscrivit le nom de Henri de Mondoze.

—Je m'en doutais bien, dit Jérôme.

Harry intervint alors:

—Je m'attendais aussi à ce nom, dit-il; mais il m'en faut un autre; vous obéissez encore à un autre maître, je veux aussi son nom!

Nicole étendit solennellement la main, et, avec un réel accent de vérité:

—Monsieur, je vous jure, que j'obéis seulement au vicomte de Mondoze; que lui-même ait des complices, la chose est possible, probable même; mais je vous jure sur mon honneur, que je ne les connais pas.

—Soit! fit Harry, après un moment de réflexion, la chose est possible. Maintenant veuillez ajouter ces quelques mots à votre déclaration: "Je faisais partie de l'expédition tentée à Houlgate pour enlever Mlle de Montreux....."

Nicole se renversa sur sa chaise et fixa un regard d'épouvante sur Harry; celui-ci, d'un ton glacial, ajouta:

—Vous voyez que nous en savons assez sur votre compte pour vous faire passer au bagne le reste de votre existence. Ecrivez donc: "cette expédition était dirigée par M. de Mondoze et par M...."

—Une dernière fois, monsieur, je vous jure que j'ignore absolument l'autre nom.

—Cet autre individu, vous l'avez vu cependant!

—C'était la nuit, monsieur, vous devez vous en souvenir, et une nuit très-noire.

—Soit! Ecrivez ce que je vous ai dit.

Quand Nicole eut terminé, signé, mis son adresse, Harry lui demanda encore:

—Ce yacht, qui devait enlever Mlle de Montreux, d'où venait-il?

—Je l'ignore; je commandais l'expédition de terre. Et, quand le coup a été manqué, à cause de vous, nous avons rapidement filé dans une baleinière qui nous a déposés à terre vers Cabourg puis a rejoint le yacht. Le lendemain, le yacht avait disparu, et M. de Mondoze m'envoyait ici. C'est bien tout ce que je sais, Messieurs.

Il y eut un moment de silence; Nicole regardait l'heure avec une inquiétude comique.

—Le train va passer bientôt, murmura-t-il très timidement.

—Il est donc bien convenu, répliqua Jérôme, que vous allez oublier immédiatement ce qui s'est passé entre nous?

—Ah! soyez bien tranquilles.

—A la moindre indiscrétion, nous vous faisons coffrer:

—Parole d'honneur, vous pouvez compter sur moi.

—D'ailleurs, dit Jérôme d'un ton maganine nous payons aussi bien que le baron de Mondoze.

Et il tendit un billet de cinq cents francs à Nicole.

—Cinq cents! Qué noce! s'écria le triste gamin, tout retourné. Quand vous aurez besoin d'Ugène Nicole, vous aurez ce qu'il y faire un signe.

Et il empochait joyeusement son billet.

Jérôme et Harry le conduisirent à la gare, où il annonça, en argot, à ses camarades, qu'ils devaient s'estimer rudement heureux d'être quittes à si bon marché.

Quelques minutes après, le train les emportait à Lyon, d'où ils revinrent à Paris sans tarder.

—Ah! messieurs! s'écria Bernard Lavergne, quand il vit filer le train, vous avez été bien trop bons pour ces drôles!.....

—Ils nous auraient gênés, répliqua Harry, j'aime bien mieux être débarrassé d'eux.....

—D'autant, dit Jérôme, que nous avons gentiment fait bavarder celui qui les conduisait.

—J'ai tout deviné, dit Harry; mais il a bien confirmé mes soupçons.

—Bref, monsieur Pierre!..... reprit Bernard.

—Hein! fit Harry.

—Pardon! ce me cause tant de plaisir de vous appeler ainsi..... Enfin, monsieur Harry..... Quel diable de nom vous êtes donné là! Vous êtes meilleur juge que moi; tout ce que je sais, c'est que je vous obéirai aveuglément.

—Commençons par retourner auprès de nos ouvriers. Pauvres grands enfants! ils se laissent griser par des mots! Il faut les rassurer sur le bon chemin; et cela, je m'en charge.

Lorsqu'ils arrivèrent à la salle de réunion, on ils se glissèrent sans être aperçus tout d'abord, le président prononçait une allocution pour rallumer tous les courages.

Une fois le premier moment de stupeur passé, les ouvriers s'étaient tous abandonnés à une explosion de colère; les vieux surtout étaient exaspérés par cette tromperie, et quelques-uns parlaient carrément de reprendre le travail dès le lendemain. Mais ils furent bientôt dominés par l'élément plus jeune qui redoutait, avec juste raison, le ressentiment de M. de Montreux. Et c'est l'idée que développa très clairement le président de la réunion.

Ce président, un jeune ouvrier très adroit, destiné à réussir promptement, était fort épris des idées socialistes; il avait souvent servi de secrétaire à Pierre Sandrac, lorsque celui-ci faisait de la propagande parmi les ouvriers du comte. Il avait beaucoup poussé à cette grève, se sentait mêlé si l'on reprenait le travail sans conditions; et, comme c'était le sentiment de la majorité des ouvriers, on l'écoutait avec beaucoup d'attention.

Soudain, Harry Clifford se rapprocha de la tribune et dit avec autorité:

—Je demande la parole.

Et sans attendre la réponse du président, il monta sur la tribune.

Un sourd murmure l'accueillit. De quel droit, à quel titre, cet étranger, dont on se défiait, venait-il se mêler des affaires des ouvriers? Le président l'apostropha rudement et quelques voix crièrent:

—Nous ne voulons que des Français ici!

D'un geste souverain, Harry calma tout son auditoire.

Il usa bien peu de chose pour changer les dispositions d'une foule; et Harry n'eut qu'à prononcer cette simple phrase pour que cette réunion d'ouvriers qui, tout à l'heure, refusait de l'entendre, l'écoutât maintenant avec la plus sympathique bienveillance:

—Français! Mais qui vous dit que je ne le sais pas, par le cœur, autant..... et peut-être plus que vous?

Un viel ouvrier se leva et dit:

—Parlez! Au nom de qui venez-vous ici?

—Je ne suis le mandataire de personne, je parle simplement en mon nom. Vous vous défiez de moi, je le sais, pour deux raisons, parce que je suis l'ami de M. de Montreux et parce que je suis étranger. Etranger! Je vous ai déjà répondu sur ce point, et nous en parlerons tout à l'heure à cœur ouvert. Ami de votre patron, je le suis; mais cela ne m'empêche pas d'aimer tous les ouvriers, et je vous aime avant de vous connaître. Depuis deux jours j'ai longuement causé de vous avec un homme qui ne vous est pas suspect, M. Bernard Laverne; et je sais que vous êtes tous de braves gens!

Un murmure d'assentiment parcourut la salle; la simplicité avec laquelle parlait Harry Clifford était allée droit au cœur des ouvriers.

—Nous voilà donc entre nous, reprit l'orateur; nous avons chassé, comme ils le méritaient, les drôles qui, sous prétexte de socialisme, n'appartenaient ici que la trahison et le mensonge. Nous sommes en famille.—Mes amis, vous allez reprendre le travail, et je ne doute pas que vous le reprenniez bientôt, vous trouverez en moi, qui suis destiné à vous diriger, du moins pendant quelques mois, vous trouverez, dis-je, un ami sincère et franc, aussi dévoué aux intérêts des ouvriers qu'à ceux de son patron.

Tous ces braves gens oublièrent facilement les théories qui les agitaient depuis quelque temps, pour écouter, avec une sorte d'attendrissement, cet homme qui, avant tout, s'adressait à leurs sentiments.

—Je crois donc avoir le droit, mes amis, de vous adresser franchement des reproches. Pourquoi vous être mis en grève sans un motif plausible? Vos salaires sont suffisants, personne parmi vous ne me contredira..... Pourquoi, alors, avoir écouté les mauvais conseils? Ah! je vois bien le fond des choses: vous avez été outrés du renvoi d'un homme que vous aimiez tous; cela a été le commencement de votre mutinerie. Vous avez sans doute raison d'aimer ce Pierre Sandrac; mais qu'vous dit qu'il n'a pas eu ses torts, lui aussi? Enfin, vous si, par son orgueil, il n'a pas blessé son patron? En second lieu, vous redoutez que M. de Montreux ne déploie de la rigueur contre vous, à cause de votre adhésion presque générale au syndicat; qu'en savez vous? Moi qui approuve la création des syndicats, je me fais fort d'obtenir de M. de Montreux qu'il consente à fermer les yeux là-dessus, à la condition que vous reprendrez le travail tout simplement, sans imposer des exigences, qui sont inacceptables, je vous le jure. Vous avez donc quitté le travail par coup de tête? Il faut effacer bien vite ce mauvais jour. Et, si vous voulez réfléchir aux conséquences que pourrait avoir votre grève, vous rougirez d'avoir écouté si légèrement votre colère.

Une certaine hésitation régnait, en ce moment, dans l'auditoire; les jeunes commençaient à résister, mais les vieux trouvaient que leur futur ingénieur parlait avec un bon sens parfait.

Harry connaissait bien, d'ailleurs, ceux qu'il avait si justement appelé des braves gens; il avait rapidement glissé sur les questions délicates; et il savait avec quoi il allait les ramener unanimement à lui.

—Avant d'être des ouvriers, dit-il gravement, vous êtes tous des Français, et de bons Français. N'ille part, m'a-t-on assuré, le patriotisme a plus fidèles serviteurs que parmi vous. Or, tout à l'heure, vous m'avez reproché de n'être pas Français; il faut que je vous dise ce que j'ai fait.

Chacun sert son pays dans la mesure de ses moyens. Vous n'ignorez pas l'importance qu'occupe la fabrication des fusils dans la défense de votre patrie. Toutes mes études sont dirigées, depuis longtemps, sur les difficultés de cette fabrication, et j'ai fini par réussir. Je pouvais exploiter mon invention en Amérique, je pouvais la vendre aux pays rivaux de la France..... Je l'ai apportée à la France; j'ai cherché l'usine qui me semblait occuper la première place en dehors des manufactures de l'Etat, et j'ai choisi celle de M. de Montreux: c'est pour cela que je me trouve parmi vous. Je vous le demande, ai-je agi en étranger ou en Français?....

Des applaudissements faillirent éclater; Harry poursuivait, se grandissant, porté lui-même par son émotion; sa voix avait pris un accent prophétique.

—Et vous, comment agissiez-vous pendant ce temps-là? Vous avez donc oublié que toutes nos troupes ne sont pas encore armées de ce petit fusil qui fait trembler nos redoutables adversaires?.....Pour des motifs futiles, vous abandonnez vos ateliers sans vous dire que demain la guerre peut éclater, que le sol de la patrie peut être envahi!..... Vous obéissez à des émissaires venus on ne sait d'où, payés peut-être par l'Etranger!..... Mais si la guerre éclatait demain, et on nous en menace sans cesse, la France entière aurait les yeux tournés sur Saint-Etienne, non pas seulement sur la manufacture de l'Etat, qui deviendrait insuffisante, mais sur toutes ces manufactures privées qui sont la réserve de la France. Tous les Français se diraient, ce jour-là: nous pouvons être tranquilles, nous avons assez de fabriques pour que tous nos soldats soient armés. Et l'on apprendrait alors avec stupeur qu'une de ces fabriques, peut-être la plus célèbre, manque à l'appel. Et pourquoi? demanderait-on. Parce que les ouvriers ont jugé à propos de se mettre en grève, et tout est arrêté.

Et, les mains tendues vers cette masse d'ouvriers, Harry ajouta, avec une chaleur extraordinaire:

—Camarades, est-ce digne de vous?

Un murmure d'applaudissements lui répondit.

Le président lui même, qui avait été le plus réfractaire à l'enthousiasme, battait des mains et ne songeait plus à faire la moindre objection; il était conquis comme les autres.

Harry, d'un geste, demanda le silence; et il fut tout de suite obéi.

—Rédéchissez cette nuit. Demain, les portes de l'usine seront ouvertes comme d'habitude. Choisissez des délégués, que nous recevrons à la première heure, je me charge de tout aplanir. Et que la journée de demain ne se passe pas sans que le travail ait été repris. Adieu, mes amis. A demain. Il me semble que Pierre Sandrac, s'il est bien tel qu'on me l'a décrit, ne vous eût pas tenu un langage différent du mien!

Le comte de Montreux attendait, avec une impatience fébrile, le résultat de cette réunion. Il avait passé la soirée dans son cabinet, où Hélène l'avait suivi; et ils avaient à peine parlé. De la part du comte, c'était de loin en loin quelque exclamation de colère contre "ces drôles..... ces misérables de!" Et de la part d'Hélène, des paroles d'adoucissement, d'espoir surtout.

—Harry tarde bien, dit le comte vers minuit. Le pauvre garçon aura échoué.

—Non, mon père. Sachez attendre.

—Il a toutes les illusions de la jeunesse, il s'imagine qu'on peut conduire tous ces gens-là par la bonté, alors qu'il faudrait une discipline de fer!

—La discipline n'exclut pas la bonté. Le comte haussa les épaules et s'abandonna de nouveau à ses méditations.

A minuit et demi, il entendit des pas auprès de la maison; il alla lui même ouvrir la porte. Harry accourait, tout joyeux, avec Jérôme et Bernard Lavergne.

—Eh bien! interrogea le comte en lui tendant la main.

—J'ai tout lieu d'espérer que le travail sera repris demain ou, au plus tard, après-demain.

—A quelles conditions?

—Sans autres conditions que l'oubli de ce mauvais jour.

—Ainsi, cette augmentation de salaires?

—Il n'en sera pas question; les ouvriers savent aussi bien que vous, qu'elle est déraisonnable.

—Vous êtes donc un magicien! s'écria le comte avec un naïf mouvement de joie.

—Non, monsieur le comte; j'ai simplement fait comprendre à vos ouvriers leurs véritables intérêts.

D'un regard, le comte interrogea Bernard Lavergne.

—Moi aussi, j'ai bon espoir, affirma le contre-maître.

Le visage du comte perdit un instant l'expression de joie qu'il avait un instant d'abord. Il ne pouvait s'empêcher d'éprouver une sorte de jalousie du succès obtenu par Harry en quelques instants, lui cherchait des objections.

—J'aime à croire, reprit-il, d'un ton un peu hautain, que les meneurs n'occuperont pas reparaître à l'usine?

Harry eut un éclair dans les yeux, et très froidement, il répliqua:

—Je vous en ai tout à l'heure que les ouvriers ne mettaient pas d'autres conditions à leur rentrée que l'oubli de ce mauvais jour; oublions donc, monsieur, qu'il y a eu des meneurs.

Et, sur ces mots, Harry prit congé de M. de Montreux.

—Je crois, dit le comte, lorsqu'il se trouva seul avec sa fille que ce Harry aura trop de fabuleux vis-à-vis de ces drôles; il n'y a pas d'exemple qu'une grève se soit terminée sans que les coupables, qui l'ont fomentée, aient été punis.

—Oh! mon père, c'est si bon l'indulgence, le pardon!.....

Le comte haussa les épaules.

—Vous m'avez dit aujourd'hui, poursuivit Hélène, que le succès de Harry m'inquiétait encore le faire valoir, qu'une grève éclatant en ce moment pouvait vous ruiner..... Je n'entends rien aux affaires, moi; mais il me semble que vous devez être pleinement satisfait si, en échange de résultats incontestables pour vous, on ne vous demande qu'un peu de bonté, de clémence, de cœur des ouvriers.

—Nous voilà donc entre nous, reprit l'orateur; nous avons chassé, comme ils le méritaient, les drôles qui, sous prétexte de socialisme, n'appartenaient ici que la trahison et le mensonge. Nous sommes en famille.—Mes amis, vous allez reprendre le travail, et je ne doute pas que vous le reprenniez bientôt, vous trouverez en moi, qui suis destiné à vous diriger, du moins pendant quelques mois, vous trouverez, dis-je, un ami sincère et franc, aussi dévoué aux intérêts des ouvriers qu'à ceux de son patron.

Tous ces braves gens oublièrent facilement les théories qui les agitaient depuis quelque temps, pour écouter, avec une sorte d'attendrissement, cet homme qui, avant tout, s'adressait à leurs sentiments.

—Je cr